

FORMATION – SAVOIR ÉLABORER UNE FDS 16 SECTIONS

Particularités :

Cette formation est réalisée en présentiel mais pourra être réalisée en distanciel selon la situation.

Lors de la formation il sera effectué plusieurs cas concrets à chaque partie afin de mettre en pratique les connaissances acquises.

OBJECTIFS

Objectif général :

- Savoir élaborer une FDS 16 sections.

Objectif de savoir :

- Comprendre les interactions entre les différentes sections impactant les dangers du produit.
- Visualiser les données des sections impactées par les dangers du produit.
- Analyser les autres sections au vu du produit.

Objectif de savoir-faire :

- Remplir de manière cohérente vos sections 3, 9, 11, 12, 2, 8.1
- Compléter les sections 8.2, 4, 13, 14, 15 sur la base des dangers et des composants.
- Appliquer la logique « composants » / « produit » pour les sections 5, 6, 7 et 10.

PLAN

1. Rappel sur les FDS
 - Le responsable de la FDS et les principales obligations (sa rédaction, sa diffusion...)
 - La nouvelle mise à jour de l'annexe II.

L'ensemble de la formation est basé sur la nouvelle mise à jour de l'annexe II du règlement REACH. Du fait des délais pour son application, chaque nouvelle obligation sera identifiée.

2. Comment arriver à élaborer le cœur de la FDS : la section 2 (les dangers)
 - Les données en amont de l'élaboration :
 - Comment vérifier simplement les classifications des fournisseurs : les classifications harmonisées, du dossier d'enregistrement...
 - Trouver les VLEP selon les pays.
 - Identifier les données pertinentes des sections 11 et 12 des matières premières.
 - Identifier les données pertinentes des sections 9, 11 et 12 du produit.
 - Remplir la section 3 (composition) selon les substances, les dangers...
 - De la section 3 à la section 2 : par un logiciel ou par un expert ?
3. Du danger du produit aux sections de la FDS
 - Les sections 8.2, 4 et 13 : des phrases types aux spécificités selon les dangers. Cas des masques et des gants (sections 8.2).
 - La section 14 : les liens avec la section 2.1 et l'apport d'un CSTMD¹
 - La section 15 : le fourre-tout réglementaire.

4. De la connaissance du produit (ou des composants) aux sections de la FDS.
Les sources pour améliorer les phrases types : les FDS des matières premières, sa connaissance ou les données bibliographique.

¹ Conseil Sécurité Transport Marchandises Dangereuses

FORMATION - SAVOIR ELABORER UNE FDS 16 SECTIONS



Les formateurs :

Delphine Franco

Delphine Franco travaille dans le domaine de la sécurité et l'environnement depuis 2003 et accompagne les entreprises dans l'application opérationnelle de la prévention des risques industriels ainsi que sur les réglementations relatives aux substances chimiques (REACH, CLP, Evaluation du Risque Chimique, nanoparticules). Depuis 2008, elle assiste les entreprises pour l'élaboration de leurs dossiers réglementaires, mais également sur des problématiques terrain d'évaluation de l'exposition des travailleurs et de l'environnement aux substances.

Guillaume Deledalle

Guillaume Deledalle travaille dans le domaine de la santé et de l'environnement industriel depuis une dizaine d'années et sur des réglementations variées (REACH, Biocide, CLP...). Son parcours au sein du conseil et sur de nombreux types de produits, sur des problématiques terrain ou en relation directe avec les experts de l'ECHA, apporte à Guillaume une expérience diversifiée vis-à-vis des exigences réglementaires et techniques liées à l'évaluation des risques. Guillaume est également enregistré sur la liste EUROTOX des toxicologues (ERT).

SICADAE est un organisme de formation agréé, enregistré DataDock et certifié Qualiopi (action de formation)

N'hésitez pas à nous contacter pour plus de détails

SICADAE



04 28 29 64 07



formation@sicadae.eu – www.sicadae.eu



81, boulevard des Belges 69006 Lyon

Date :

14 novembre 2022 -9h à 17h

Lieu :

Présentiel (Lyon)

Public cible :

Responsables HSE, affaires réglementaires, FDS - Acteur dans l'élaboration, la relecture des FDS - Ingénieur, technicien

Objectif général :

L'objectif est, qu'à son issue, le stagiaire sache élaborer une FDS 16 sections.

Particularités :

Formation intégrant des cas pratiques.

Prérequis :

La connaissance des règles de classification du CLP peut être un plus.



Prix :

550 € HT (adhérent France Chimie AURA) ou 850 € HT



Durée :

Une journée